

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire de produits de santé

**Décision DG n° 2009-287 du 4 janvier 2010 portant nomination
à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SASM1030001S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment le livre III de la partie V ;
Vu la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;
Vu la décision DG n° 2004-165 du 19 janvier 2004 modifiée portant organisation de la direction de l'évaluation des dispositifs médicaux de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Sandrine COLAS est nommée chef de l'unité gestion des signalements de vigilance à la direction de l'évaluation des dispositifs médicaux de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 4 janvier 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT